

Été 1914

La Savoie entre en guerre



Département de la Savoie, Archives départementales, [2Fi 7832]



Département de la Savoie, Archives départementales, [2Fi 5864]



Département de la Savoie, Archives départementales, [fonds du RTM]



Le mot du Président

La Grande Guerre de 1914-1918 n'est pas un événement historique comme les autres : les bouleversements qu'elle engendra marquent à bien des égards la fin d'un monde et la naissance d'une nouvelle ère. Les équilibres économiques et politiques entre les Nations furent certes durablement transformés. Mais aussi d'innombrables destins individuels furent broyés ou façonnés, les relations sociales remises en question jusque dans les familles, avec le départ des hommes et le rôle nouveau dévolu aux femmes. Les institutions publiques, la politique, la littérature, les sciences, les arts, tous les domaines des activités humaines furent profondément atteints et remodelés au cours de ces cinq années tragiques.

Si la Savoie, française depuis à peine 50 ans, ne fut pas directement un champ de bataille, elle ne fut pas épargnée, avec sans doute 20 000 soldats tués pour les deux départements de Savoie et de Haute-Savoie et assurément bien plus de morts indirectes liées aux privations, aux conditions de travail, à l'épidémie de grippe espagnole. Ce sang versé dont nos monuments aux morts gardent la mémoire témoigne de l'intégration des départements savoyards à la Nation française. L'héroïsme et le sacrifice des soldats savoyards appartiennent à l'Histoire, magnifiés par l'exemple des chasseurs alpins résistant dans des conditions extrêmes sur le front des Vosges. Mais ils ne furent pas les seuls, l'arrière aussi était mobilisé avec la transformation des écoles d'Aix-les-Bains et de Chambéry en hôpitaux de l'arrière, les ouvriers des usines métallurgiques converties à la production de guerre, les femmes et les enfants bataillant pour subsister dans les dures conditions d'une agriculture de montagne très peu mécanisée.

Cent ans après, les acteurs et témoins du conflit qui déchira l'Europe et le monde ont désormais disparu. Il appartient à notre génération de devenir les "passeurs", d'assurer la transmission de la mémoire, en particulier aux élèves des écoles et collèges.

C'est ce qu'a souhaité faire le Département de la Savoie en publiant une série de dossiers pédagogiques conçus par le service éducatif et le service du public des Archives départementales pour les enseignants et les élèves – mais accessibles aussi à tous ceux qui voudront y trouver des références et des connaissances.

Les thématiques abordées seront les suivantes :

- La Savoie en 1914.
- La violence de guerre analysée par l'intermédiaire de parcours de soldats savoyards.
- L'arrière et l'organisation de la société en l'absence des hommes (le rôle des femmes sera mis en avant)
- La mémoire de guerre.

A travers la valorisation des documents conservés par les Archives départementales, le but est de proposer un ensemble de sources qui, tout en répondant aux attentes des programmes scolaires, pourra être utilisé indépendamment des dossiers.

N'oublions jamais, de Léonce Perret, est un chef-d'œuvre du cinéma muet paru en 1919. Ce film franco-américain met en valeur tout le savoir-faire du cinéma français, la référence majeure de l'époque. Nous ne partageons plus sa dénonciation univoque de la machine de guerre allemande s'abattant sur une France héroïque et blessée, tant les responsabilités du conflit furent partagées. Mais nous souscrivons à l'obligation du souvenir.

Bonne lecture !

Hervé GAYMARD
Député
Président du Conseil général de la Savoie

Le mot du Professeur

Comment mieux transmettre aux générations d'aujourd'hui la connaissance de la Première Guerre mondiale qu'en leur montrant le vécu des territoires qui leur sont familiers ? Comment rendre compte du vécu de ces 52 mois de guerre qui ont profondément bouleversé une société savoyarde déjà en pleine mutation ? Appréhender un conflit mondial en adoptant une démarche locale, voilà l'objectif que s'est fixé le présent dossier.

Cinquante-quatre ans après son intégration à la France, la Savoie est en 1914 une terre d'émigration et de déclin démographique, qui a perdu presque 10% de sa population - soit 25 000 habitants.

Quel est l'état d'esprit des Savoyards à l'été 1914 ? Avaient-ils conscience des enjeux européens en juillet ? Comment ont-ils vécu la mobilisation et le départ ? Comment les autorités, tant municipales que préfectorales, sont-elles parvenues à réorganiser un territoire frontalier touristique ? Telles sont les questions auxquelles s'attachent ce premier dossier.

Pour y répondre, j'ai consulté les fonds des Archives départementales de la Savoie afin d'en extraire des sources à la fois représentatives et explicites. Comme dans tous fonds d'archives, il a cependant fallu construire cette réflexion en tenant compte des lacunes.

Alors que le recteur de l'académie de Grenoble, Charles Petit-Dutaillis, avait ouvert la voie en demandant le premier à tous les instituteurs de tenir des rapports afin de « former une sorte de répertoire d'histoire locale », aucune de ces sources ne nous est parvenue. C'est pourquoi la presse, malgré ses limites, nous a fourni un complément essentiel.

De même les fonds privés, m'ont donné la possibilité de mieux comprendre les sentiments d'un mobilisé savoyard à l'été 14.

Par ailleurs, pour aborder ce conflit, j'ai également exploité d'autres sources qui m'ont permis de mettre en exergue certaines thématiques. Ainsi, que faire des milliers d'étrangers présents en Savoie, pour le plaisir ou le travail, alors que l'Europe s'embrase ? Quel regard porter sur eux dans un territoire frontalier ? Comment rassurer un peuple en guerre ? Pour tenter d'être au plus près des acteurs, les fonds des communes et des administrations ont été consultés.

Au cours de l'année 2014, d'autres dossiers pédagogiques, en lien avec les programmes scolaires, seront développés sur les thèmes de l'économie de guerre, de la violence de masse ou encore de la gestion du deuil. Avant tout des recueils de sources, ces dossiers seront néanmoins accompagnés de questions indicatives qui détermineront un angle d'approche délibérément choisi. Ainsi, les classes pourront-elles les réaliser aux Archives départementales pour faire un véritable travail d'histoire en accédant directement aux sources.

J'espère sincèrement que ce premier dossier vous sera utile dans la conduite de vos classes et vous permettra d'inscrire l'histoire locale au cœur de l'histoire nationale, lui donnant ainsi plus de sens auprès de nos élèves.

Alban REVERRE

Professeur du service éducatif

Le mot des Archivistes

Depuis de nombreuses années, le service éducatif des Archives départementales de la Savoie produit et propose des dossiers pédagogiques aux enseignants.

Plusieurs professeurs se sont succédés à la tête de ce service, aujourd'hui pris en charge par Alban Reverre. La diversité de leur expérience a permis de faire évoluer la forme et le style de ces dossiers. En effet, d'ateliers très scolaires, ils sont devenus des corpus d'archives à "pratiquer". L'optique est de proposer un panel très large de documents au corps enseignant pour qu'il puisse choisir le plus librement possible une thématique.

Le Centenaire de la Première Guerre mondiale est l'occasion de proposer un nouveau dossier, un nouveau corpus et un nouveau questionnement à des élèves qui travaillent déjà sur ce sujet dans les classes du secondaire. Alban Reverre vous propose une introduction montrant comment la société savoyarde est entrée en guerre et comment l'annonce de cette guerre a été faite ; le thème privilégié est la communication et les moyens utilisés pour faire passer l'information.

Pour parvenir à répondre à cette double problématique, l'accent a été mis sur les archives de l'administration de l'Etat avec un regard particulier sur le cabinet du Préfet (série M du cadre de classement). Malheureusement des lacunes - notamment les rapports préfectoraux mensuels sur la période - nous privent d'une richesse documentaire importante. Les fonds des autres services de la préfecture et plus précisément ceux des Affaires militaires et organismes de temps de guerre (série R du cadre de classement) ont apporté l'essentiel du matériel documentaire. De nombreuses affiches illustrent le dossier et montrent de quelle manière l'administration choisit de communiquer avec la population.

Parallèlement, les journaux locaux de l'époque complètent les sources administratives. Ainsi des extraits du *Radical des Alpes* ou de *l'Echo de la Maurienne* viennent renforcer le dispositif de transmission de l'information ; c'est une autre façon d'aborder l'évènement.

Enfin, le dossier met également en valeur les archives privées car elles apportent souvent un éclairage particulier en nourrissant l'histoire officielle de témoignages personnels. La collecte Européana¹ organisée le 12 novembre 2013 aux Archives départementales renforce ce point de vue. En effet, cette journée nous a permis de rencontrer plusieurs familles de poilus détentrices d'archives intéressantes à montrer et à mettre en valeur. Cette rencontre a scellé la construction de ce dossier : un extrait de carnet d'un poilu chambérien est au cœur du projet.

Afin de vous proposer un corpus d'archives complet, plusieurs dossiers seront réalisés entre 2014 et 2020 ; rien de plus simple ensuite que de faire travailler les élèves sur les sources qui font « l'Histoire ».

Emmanuelle COMBET
Lucile GUESDON

¹ Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'opération de collecte, lancée par Europeana (bibliothèque numérique européenne) vise à recueillir les témoignages et à numériser les archives relatives à la Grande guerre. Vous pouvez accéder à ces sources sur le site www.europeana1914-1918.eu/fr

Vivre l'entrée en guerre en Savoie

La Savoie, un territoire particulier de la République

1860 est l'année de tous les changements pour la Savoie : son annexion à la France lui laisse espérer la prospérité en lui ouvrant le marché français. Cependant, la fragilité de l'économie régionale ne lui permet pas de résister à la concurrence française et européenne et nécessite une réorganisation du système productif savoyard.

Aussi, malgré le développement de nouvelles activités comme le tourisme et l'hydroélectricité à la fin du XIX^{ème} siècle, la Savoie ne parvient pas à arrêter l'exode de sa population.

Document 1 - Évolution de la population de la Savoie de 1851 à 1921.

Années	1851	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911	1921
Population de la Savoie	275 459	268 361	266 438	267 428	263 297	259 790	254 781	253 297	247 890	225 034

1. Comment la population savoyarde évolue-t-elle entre 1851 et 1911 ?

2. Que nous apprend cette évolution sur la situation économique et sociale de la Savoie ?



I. Le bel été 14 : la Savoie avant l'entrée en guerre

A. L'état d'esprit des populations

Document 2 - La une de L'Echo de Maurienne et plus particulièrement l'article « la société savoyarde face aux prémices de la crise européenne », 25 juillet 1914.



Les responsables.

Nous avons signalé, dans notre dernier numéro, les lacunes de notre défense nationale, qui est inférieure à celle de l'Allemagne non-seulement par le nombre d'hommes sous les armes (sur ce point nous serons toujours inférieurs), mais encore par l'état défectueux de notre matériel militaire et l'insuffisance des approvisionnements.

Tout en reprochant au rapport du sénateur Humbert certaines exagérations, le Ministre de la Guerre a reconnu que de 1904 à 1911 rien n'avait été fait pour la défense nationale. Les chefs de l'armée demandaient les crédits nécessaires pour les améliorations, mais les ministres des finances refusaient les crédits.

Or, cette période de onze années fut celle où le parti radical a tenu complètement la politique du pays et par sa majorité et par ses ministères. C'est lui qui était maître de tout ; si la guerre avait éclaté, c'est lui qui tenait notre destin. Et jusqu'en 1914, avoué cyniquement un de ses membres, on a complètement négligé la défense nationale.

Le ministre de la guerre d'aujourd'hui, M. Messimy, n'est-il pas lui-même un des députés blocards qui s'opposèrent avec le plus d'acharnement au vote des crédits militaires ? Parlant de l'augmentation des forces militaires de l'Allemagne, il déclarait : « Ce serait folie de suivre le Gouvernement impérial dans la voie où il s'est engagé ».

Si jamais la France venait à être vaincue dans une lutte européenne, c'est le parti radical qui porterait la responsabilité de la défaite.

Département de la Savoie, Archives départementales, [PER61-9].

3. Qu'est-ce qui fait la une de ce journal ?

4. Les tensions avec l'Allemagne sont-elles mentionnées ? Dans quelle proportion ?

5. Que pouvez-vous en déduire quant à l'état d'esprit des populations une semaine avant le déclenchement de la guerre ?

B. Une Europe divisée

Document 3 - La une du *Radical des Alpes* et plus particulièrement l'article « Triple Alliance contre Triple Entente », 1^{er} août 1914.

LE RADICAL DES ALPES

Téléphone 33 JOURNAL REPUBLICAIN DE LA SAVOIE Téléphone 30

Directeur politique: D^c EMPEREUR, SÉNATEUR

Président de la République

Paris, le 1^{er} août 1914.

LA DÉCLARATION DE GUERRE À LA SERBIE

En cas de Guerre

LE RÔLE DU PRÉSIDENT ET CELUI DU PARLEMENT

Un Brave Homme

Le sang-froid !...

En ces jours de trouble national, il est de notre devoir de rester calme et de ne pas laisser égarer nos esprits par les passions du moment. La République est en danger, mais elle ne périra que si elle se laisse entraîner par les passions et les haines. Il faut donc, à tout prix, maintenir le sang-froid et la raison. Les passions sont aveugles et elles nous entraînent vers la catastrophe. Nous devons donc nous en garder. C'est le devoir de tous les Français.

Les précautions françaises

Il est de notre devoir de prendre toutes les précautions nécessaires pour nous défendre. Nous devons donc augmenter nos effectifs, améliorer notre armement et renforcer nos défenses. C'est le devoir de tous les Français.

Les forces financières en présence en Europe

La situation financière en Europe est très tendue. Les puissances sont en concurrence pour obtenir le meilleur taux d'intérêt. Cela crée une instabilité qui nuit à la prospérité de tous les pays.

ARMÉE AUTRICHIENNE L'ARMÉE SERBE

ENCENSE, NEUILLORE LES BLAGUES PÉRISSABLES

Concours de Monographies de Communes et de Messages

Mme Caillaux et acquiesce

Après de longs débats la Jury de la Savoie a prononcé un verdict d'acquiescement

TRIPLE ALLIANCE CONTRE TRIPLE ENTENTE

L'Allemagne a sous les armes 26 corps d'armée, l'Autriche 16, l'Italie 12. Le total atteint donc 54 corps d'armée. La Triple Entente dispose du même nombre dans les premiers jours (30 russes + 21 français + 3 anglais). Mais, alors que l'action franco-anglo-russe est convergente, les efforts de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie sont nécessairement divergents.

Tout d'abord l'Autriche se prépare à immobiliser huit corps d'armée pour attaquer la Serbie et le Monténégro. L'Italie, d'autre part, a vu son effectif du temps de paix tomber au-dessous de 300.000 hommes par la nécessité d'entretenir près de 80.000 hommes en Tunisie et de renforcer les garnisons de l'Erythrée.

La Triple Alliance ne peut donc, en mettant les choses au mieux, disposer que de 26 corps allemands, de 8 corps autrichiens, de 10 corps italiens, soit 44 corps contre 54. Et pour faire face à l'attaque des Russes et des Français, l'Allemagne serait obligée de laisser une couverture considérable sur sa frontière de l'Est, où les huit corps d'armée autrichiens concentrés en Galicie ne suffiraient pas à arrêter le torrent des armées slaves.

Si donc la Triple Alliance paraît disposer au premier abord de 3 millions de soldats pour ses troupes de première ligne (Allemagne, 1.800.000 ; Autriche, 600.000 ; Italie, 600.000), il s'en faut de beaucoup que toutes ces forces aient un rendement utile dès la première heure. N'oublions pas que ces chiffres représentent un maximum que la Triple Alliance ne peut dépasser alors que, un mois après le début de la guerre, la France et la Russie pourront disposer de nouveaux renforts.

C. La mobilisation des hommes

Document 4 - Ordre de mobilisation générale : affiche de communication, 2 août 1914.

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le *dimanche 2 août 1914*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'ARMÉE DE TERRE y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

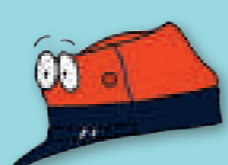
2° à l'ARMÉE DE MER y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre.

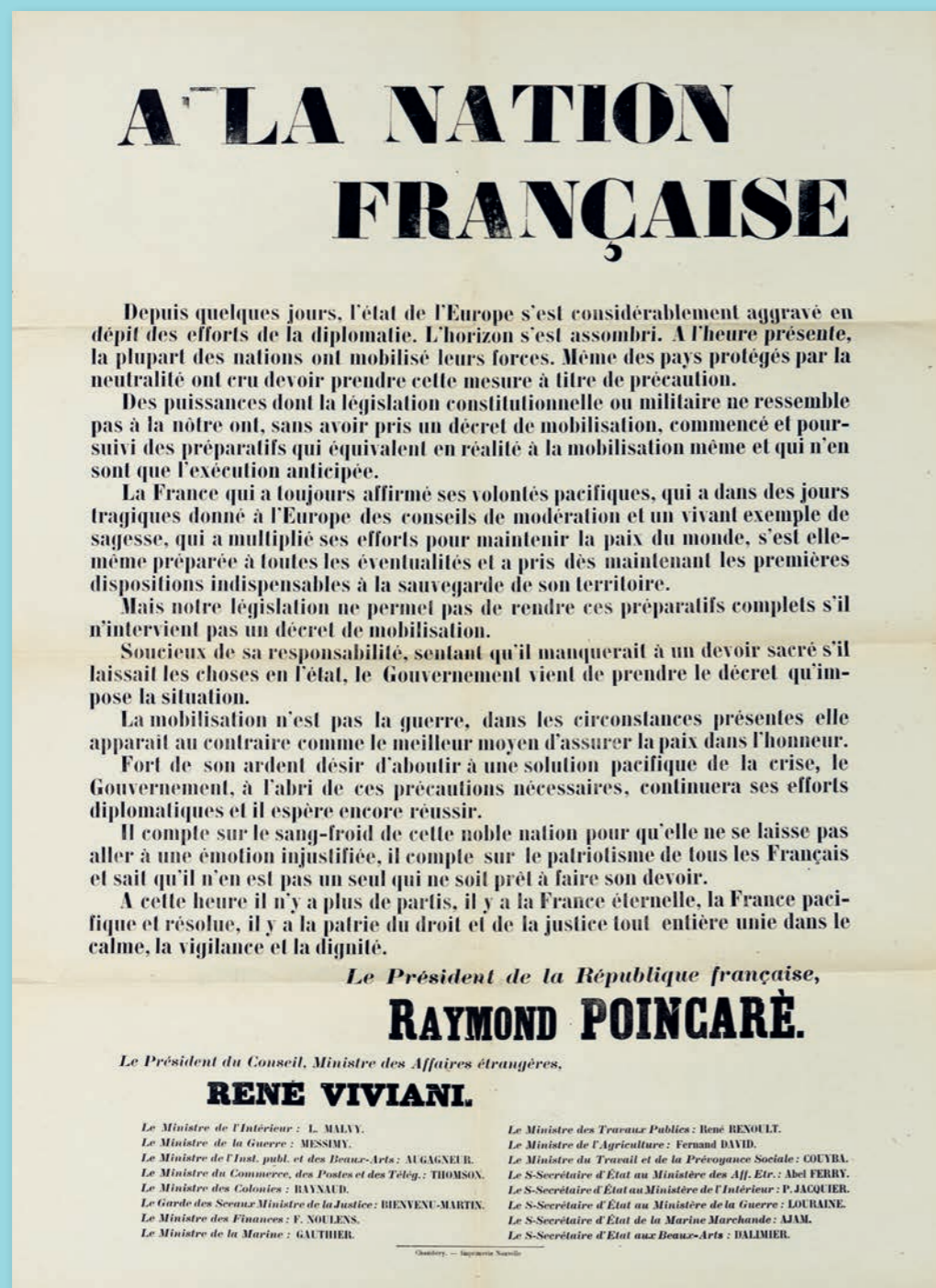
Le Ministre de la Marine.

Département de la Savoie, Archives départementales, non coté.



6. Quelles sont les alliances militaires présentes en Europe ?
7. Qui semble avoir l'avantage d'après l'auteur ? Pourquoi ?
8. Quel est l'objectif de cet article ?

Document 5 - « A la Nation française », déclaration du Président de la République Raymond Poincaré : affiche de communication, 4 août 1914.



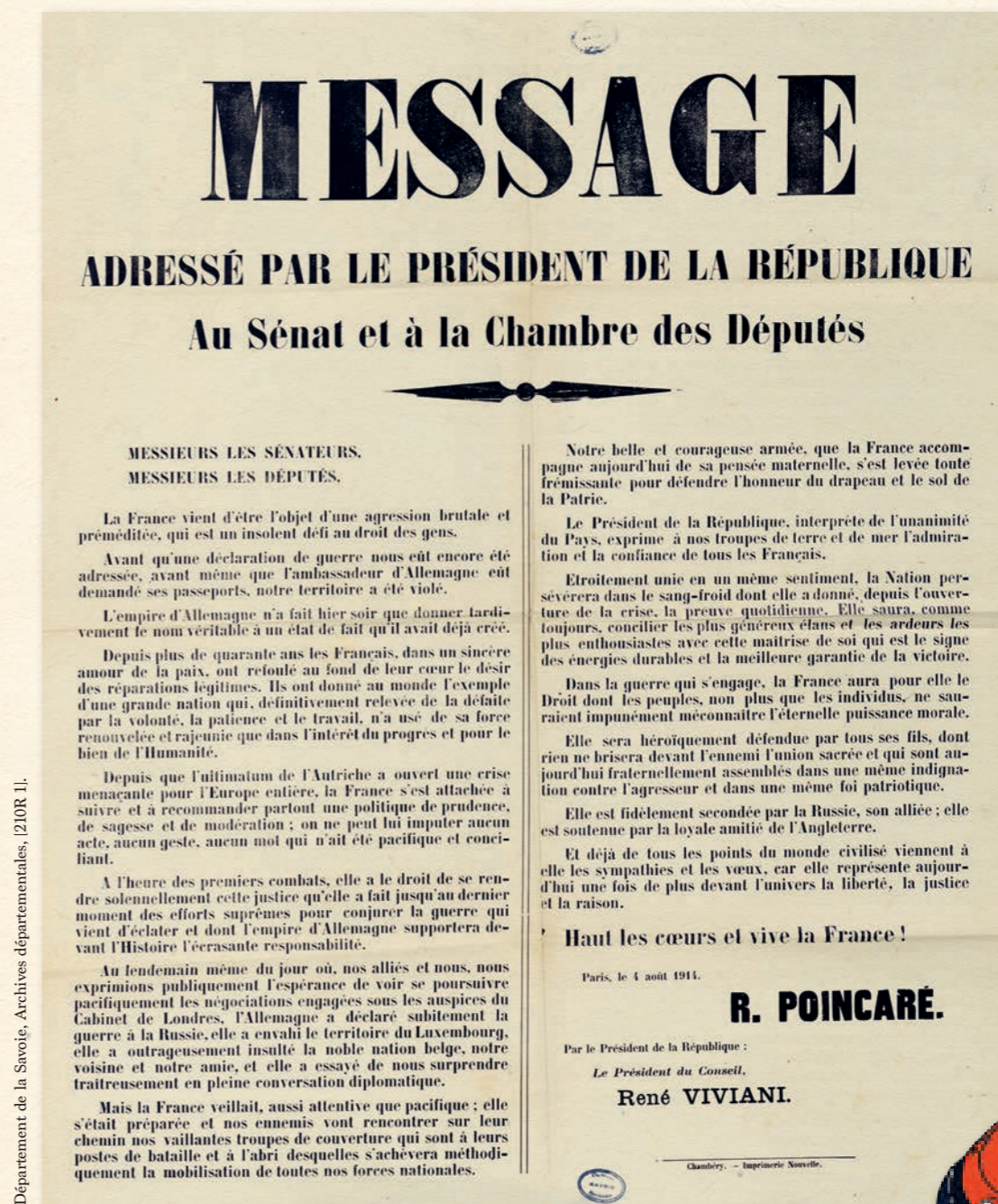
Département de la Savoie, Archives départementales, [210R 1].

9. Comment la mobilisation affecte-t-elle la société française ?
10. Comment le Président de la République justifie-t-il la mobilisation ?
11. La mobilisation signifie-t-elle la guerre ?
12. Relevez les éléments du discours visant à rassurer la population.

II. L'entrée en guerre

A. L'annonce de la guerre

Document 6 - Message du Président de la République au Parlement : affiche de communication, 4 août 1914.



Département de la Savoie, Archives départementales, [210R 1].

13. Comment l'entrée en guerre de la France est-elle justifiée ?
14. Quelles sont les valeurs mises en avant ?
Sont-elles compatibles avec l'idée de guerre ? Justifiez votre réponse.
15. Comment l'Allemagne est-elle présentée ?
Conseil : utilisez des surligneurs de couleurs différentes en fonction des questions.

B. Le départ des citoyens-soldats

Document 7 - Le carnet d'un conscrit inconnu et plus particulièrement un extrait qui relate les préparatifs de départ.

Le 2 août 1914

Le soir, tu es dans ma plus petite chambre de la rue Balluambotte, ma plus douce et ma plus chère -

Dans quelle maison que la femme qui tombe malade - non, je ne me trompe pas avec cette femme, c'est la femme de l'ancien propriétaire, c'est la femme de la rue de la République -

Mais la femme qui tombe malade, elle est la femme qui tombe malade, elle est la femme qui tombe malade, elle est la femme qui tombe malade -

Le 3 août 1914

Après un départ de la gare de Lyon, avec l'ami Pierre et son maigre chien, nous sommes arrivés à nos nouvelles -

Après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon -

Le 4 août 1914

Après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon -

Le 5 août 1914

Après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon -

Collection privée

Le 3 août 1914

Le soir, tu es dans ma plus petite chambre de la rue Balluambotte, ma plus douce et ma plus chère -

Dans quelle maison que la femme qui tombe malade - non, je ne me trompe pas avec cette femme, c'est la femme de l'ancien propriétaire, c'est la femme de la rue de la République -

Mais la femme qui tombe malade, elle est la femme qui tombe malade, elle est la femme qui tombe malade, elle est la femme qui tombe malade -

Le 3 août 1914

Après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon -

Le 4 août 1914

Après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon -

Le 5 août 1914

Après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon, après un départ de la gare de Lyon -

Collection privée

Grande amitié dans son ma-
sive vente à la 14^e compagnie versée à
la Ecole normale de Yverdon. P. de
M. le lieutenant, par lequel me, les autres,
tout le conseil scolaire; mon très bon père
de septième au séminaire de Yverdon
de faire la compagnie.
Après mes parents certainement la
compagnie de septième au P. D. de
M. Durozot, mon ami de la grille est
deux capitaine de 160, avec qui sont
les amis Morand et Guisquet Doroy de
Chambéry, vers ce même séminaire au
1^{er} séminaire de Yverdon.
Je suis beaucoup d'amis.
Aujourd'hui, le lieutenant de la 14^e compagnie
Durozot qui reste au séminaire
de Chambéry, Chanay, et son
de septième etc, le commandant
Loriot, le lieutenant de la 14^e compagnie
au 4^e régiment, mes amis de septième
différents.
Je suis à ma mère et à ma
sœur, leur faisant connaître mon
affection et mon départ annoncé
pour le 1^{er} août à Paris pour les
faits de Colombes.
Cette occupation ne va pas elle
peut être que provisoire.
Mon départ pour Belfort
vaux de pié.
"En vers vers"

Collection privée

16. Relevez les passages qui traduisent les sentiments intimes de l'auteur.

17. Relevez les passages qui traduisent les sentiments que l'auteur exprime en famille et ceux qu'il exprime en public.

18. Que constatez-vous ?
Comment pouvez-vous l'expliquer ?

Conseil : utilisez des surligneurs

Notes

Document 8 - « Dans les casernes » : article extrait du journal *La Savoie libérale*, 5 août 1914.

* * *

Dans les casernes

Une très grande activité, comme on le devine, règne dans les casernes. Nous avons eu hier l'occasion de nous entretenir avec de nombreux officiers et soldats de l'active ou de la réserve. Nous avons emporté de ces conversations l'impression réconfortante que tous sont animés du meilleur esprit patriotique, et chacun s'acquitte avec joie des tâches qui lui sont confiées, c'est avec cette bonne humeur qui est le trait caractéristique du troupier français que l'on envisage la nécessité de faire tout son devoir.

« On marchera jusqu'à la gauche » est une expression qui revient comme un refrain. Officiers et soldats sont pleins de confiance et d'ardeur.

* * *



Note 1 :

Un réserviste est un citoyen qui a effectué son service militaire.

Note 2 :

On marchera jusqu'à la gauche = On marchera jusqu'à la mort.

19. Comment l'article présente-t-il le départ des soldats d'active et de réserve ?
20. Ont-ils reçu la même formation ?
21. Quel est l'objectif de cet article ?
22. Quelles différences constatez-vous avec le document 7 ?



Document 9 - Un départ de soldats par le train lors de la mobilisation en août 1914 : dessin au crayon de Prosper Grosjean.



Collection privée

C. Que faire des étrangers ?

Document 10 - Télégramme du commissaire de police d'Aix-les-Bains au préfet de la Savoie, 4 août 1914.

INDICATIONS DE RÉCEPTION. *Télégramme.* INDICATIONS DE TRANSMISSION.

Taxe principale.....
Réponse payée.....
TOTAL.....

NATURE DU TÉLÉGRAMME ET DESTINATION.	ORIGINE.	NUMÉRO.	SOMME DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
	<i>Aix les Bains</i>	<i>436</i>	<i>172</i>		<i>2.45</i>	

Commissaire police à Prefet Chambéry
Mesures relatives à mobilisation font d'Aix une ville étrangère selon instructions j'avais dès dimanche commencé service de contrôle. ai reçu hier et aujourd'hui environ 3000 demandes de permis de séjour sur lesquels 1000 de la colonie s'établissent habituellement 1000 employés principalement d'hôtels 1000 baigneurs approximativement. L'élément italien domine pour trois quarts mais il reste allemands assez nombreux autrichiens domestiques et américains baigneurs qui parlent de demander intervention ambassadeur.

AVIS. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

INDICATIONS DE RÉCEPTION. *Télégramme.* INDICATIONS DE TRANSMISSION.

Taxe principale.....
Réponse payée.....
TOTAL.....

NATURE DU TÉLÉGRAMME ET DESTINATION.	ORIGINE.	NUMÉRO.	SOMME DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.

pour organiser au besoin train spéc. al pour quitter Aix
En raison cet afflux ai requis cinq notabilités pour me prêter assistance
ai retiré tous les papiers aux résidents qui seront dotés permis de séjour au fur et à mesure ai éliminé plus de 250 étrangers qui n'avaient pas moyens existence certains et qui ont volontairement regagné frontière italienne dès mobilisation. Dix de mes agents ayant été mobilisés je demande à même me donner moyens assurer sécurité. Je garantis que service des laissez passer sera assuré ici tout dans ordre aixois effluents par mobilisation esprit excellent

AVIS. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Département de la Savoie, Archives départementales, [221R 1].

Document 11 - « Appel aux Aixois » : affiche de communication, 7 août 1914.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

APPEL AUX AIXOIS

Nous faisons, en cette heure grave, appel au bon sens, à la dignité et au sang-froid du peuple Aixois, et nous le mettons en garde contre les faux bruits de toutes sortes qui circulent et menacent de troubler la tranquillité publique.

En ce qui concerne les étrangers, il a été, même avant la déclaration d'état de siège, pris les mesures les plus précises et les plus efficaces, pour évacuer de notre territoire tous les éléments étrangers douteux ou nuisibles.

Ceux qui restent sont pourvus de **PERMIS DE SÉJOUR RÉGULIERS**; ils ont droit non seulement à notre estime, mais encore à notre courtoise reconnaissance.

Ce sont, par ordre alphabétique :

Des Anglais, qui marchent avec nous de toutes leurs forces de terre et de mer.

Des Américains, citoyens, comme nous, d'une grande République, qui nous ont déjà donné de *généreuses preuves* de leur bienveillante sympathie.

Des Italiens qui, de cœur, sont avec nous, et qui malgré certain traité, viennent de proclamer leur entière neutralité.

Des Russes qui, comme nous, ont décrété la mobilisation générale, et qui, comme nous, donneront tout leur sang pour combattre et anéantir l'ennemi commun.

Des Suisses que, par erreur, nous prenons quelquefois pour des allemands; ce sont, comme nous, des Républicains démocratiques, et ils méritent toute notre confiance, car ils viennent, dans un magnifique effort, de jeter près de 400.000 hommes sur le Rhin.

Des Belges, Hollandais, Danois, Suédois, Roumains, Grecs, Espagnols, etc., qui n'attendent que l'occasion de nous affirmer leur dévouement.

Savoyards, nous vous le répétons : du sang-froid, du calme, et haut les cœurs ! Tout a été prévu pour la défense de la Patrie en danger. Nous avons pour nous la sympathie, l'amitié et l'aide de tous les peuples civilisés. Que chacun fasse tout son devoir, et les hordes barbares des Germains coalisés seront à jamais mises hors d'état de nuire !

Aix-les-Bains, le 7 Août 1914.

Pour le Maire absent :
L'Adjoint faisant fonction,
Terme

Imprimerie de l'Etat. — Paris 1900. (Département de la Savoie) — (Travail exécuté en Coopération Patronale et Ouvrière)

Département de la Savoie, Archives départementales, [212R 1].

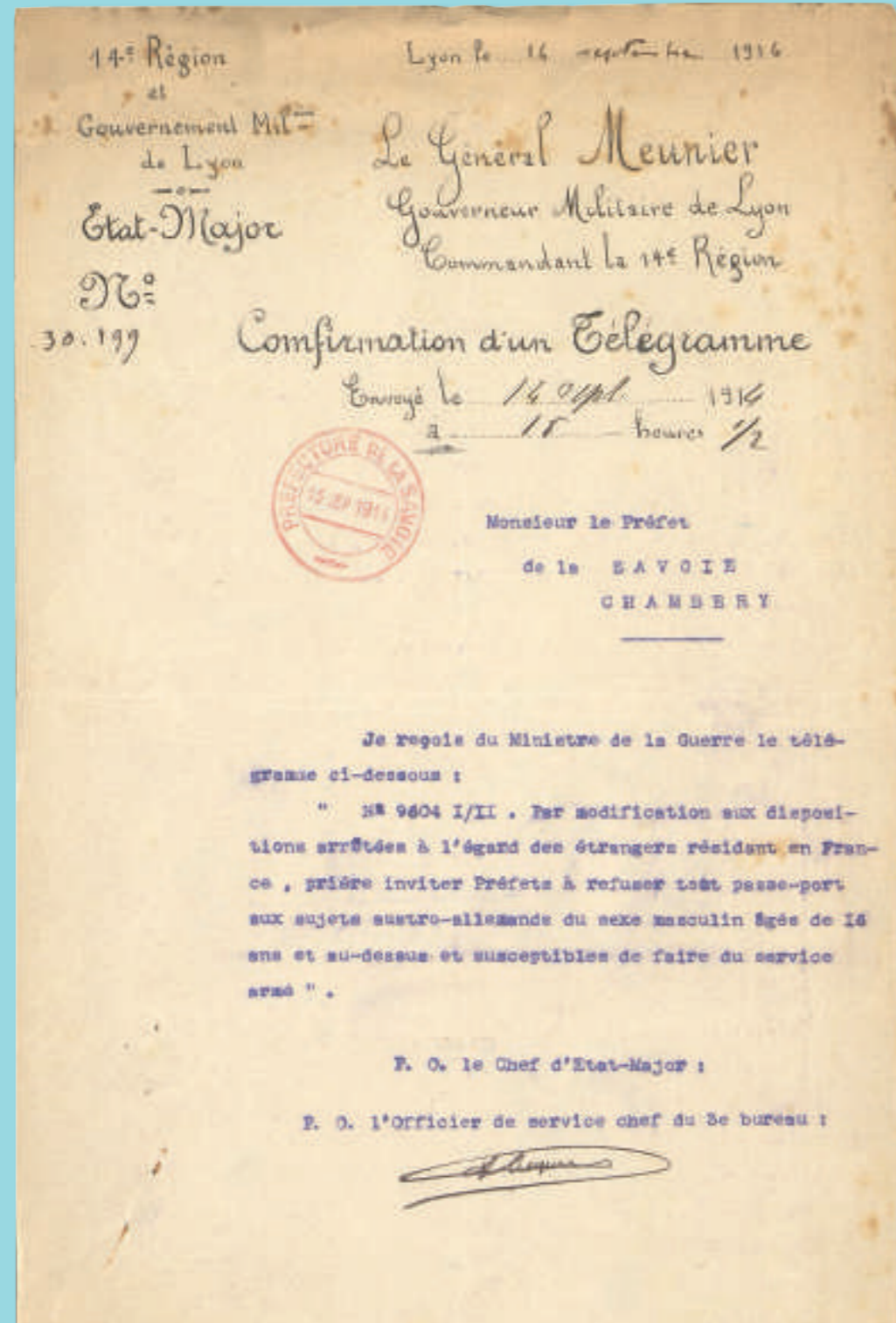
23. Comment pouvez-vous expliquer l'expression «...font d'Aix une ville étrangère » ?
24. D'après le document 11, quelle est l'attitude des aixois vis-à-vis des populations étrangères ?
25. Que mettent en avant les autorités ? Dans quel but ?

III. La réorganisation de l'arrière

A. Contrôler le territoire



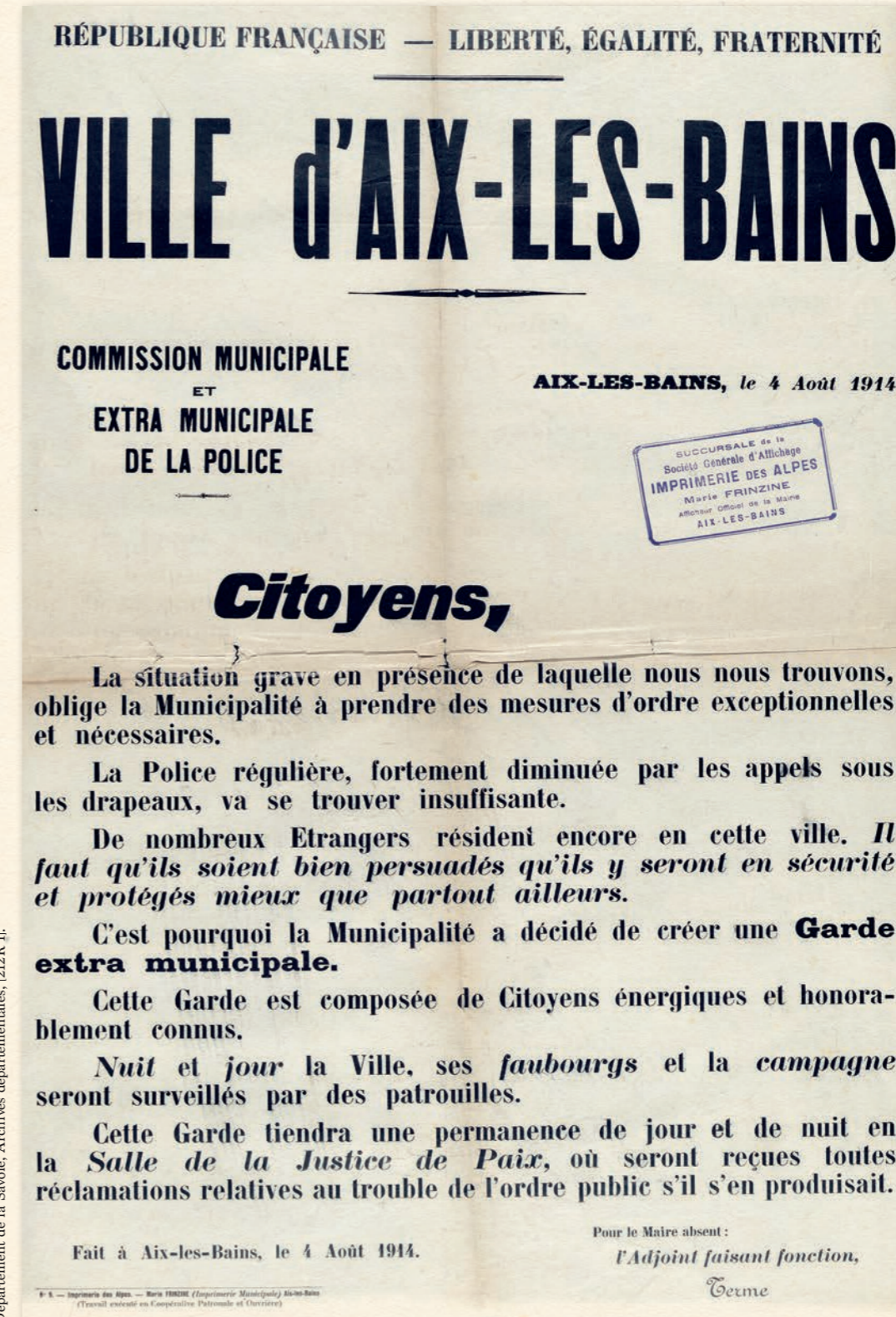
Document 12 - Étrangers : directive du gouverneur militaire de Lyon au préfet de la Savoie, 14 septembre 1914.



Département de la Savoie, Archives départementales, [221R 1].

26. D'après ce document, quelle décision est prise concernant les « austro-allemands » ? Comment pouvez-vous l'expliquer ?

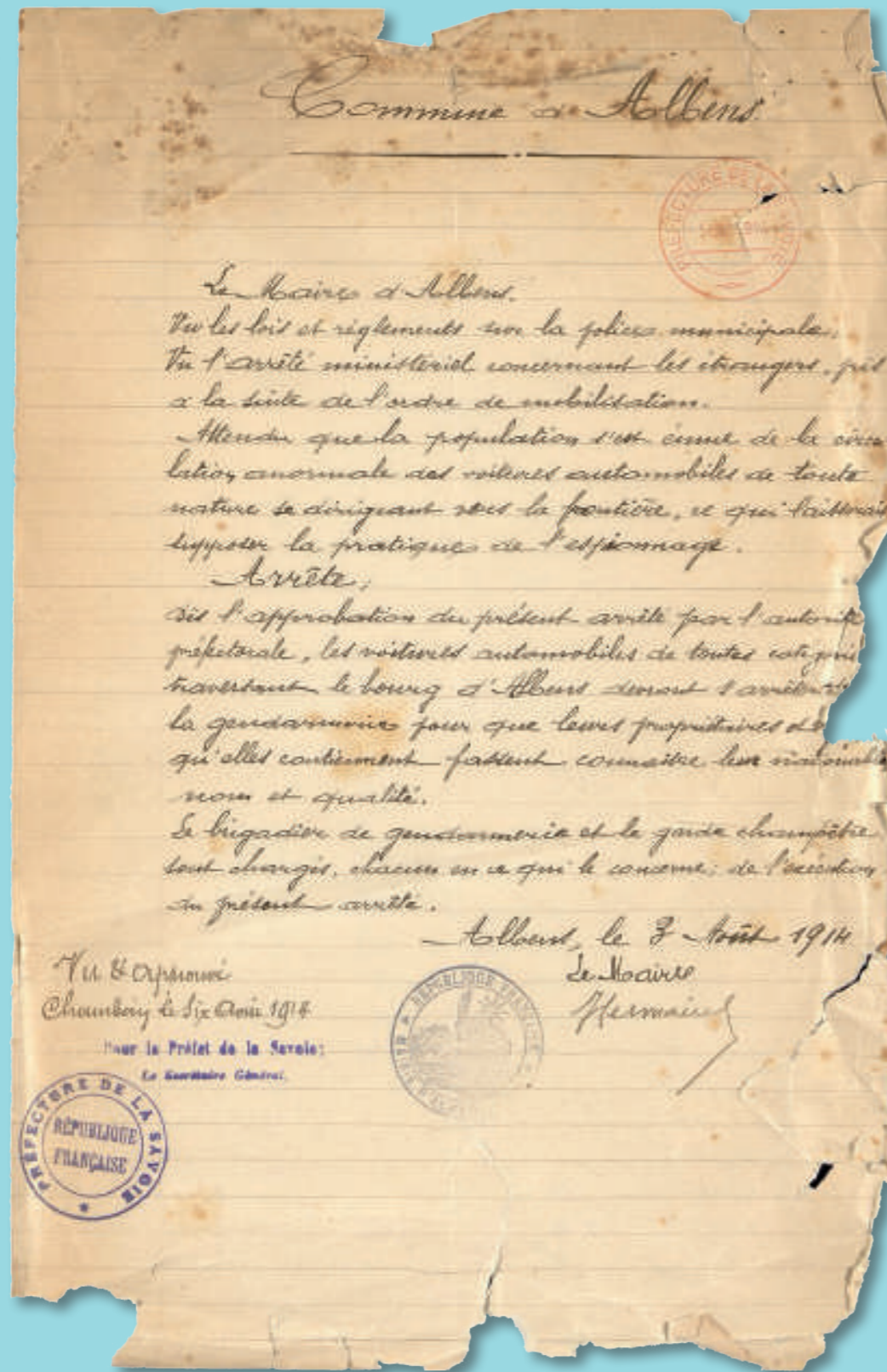
Document 13 - Création d'une garde extra municipale à Aix-les-Bains : affiche de communication, 4 août 1914.



Département de la Savoie, Archives départementales, [221R 1].

B. Contrôler l'information

Document 14 - Lettre du maire d'Albens au préfet de la Savoie, 3 août 1914.



Département de la Savoie, Archives départementales, (220R 1).

27. Que nous apprennent ce document et le précédent ?

Document 15 - Lettre du maire de Verel-Pragondran au préfet de la Savoie, 5 août 1914.



Département de la Savoie, Archives départementales, (218R 1).

28. D'après ce document et les deux précédents, expliquez les craintes du préfet et des maires ?

C. Assurer le ravitaillement et la production industrielle

Document 16 - Arrêté du préfet de la Savoie : extrait, 10 septembre 1914.

PRÉFECTURE
DE LA SAVOIE

CHAMBÉRY, LE 10 Septembre 1914

ARRETE.
--:--:--:--:--:--:--

Nous, Préfet de la Savoie;
Officier de l'Instruction Publique;

Vu le décret du 2 Août 1914 déclarant en état de siège les 86 départements français;

Vu les lois des 9 Août 1849 et 5 Août 1914;

Vu la délégation à nous donnée par l'autorité militaire ;

Concernant toutes les mesures générales de police à prendre dans le département de la Savoie;

Considérant que "le Petit-Dauphinois" a publié à plusieurs reprises des informations de nature à exercer une influence fâcheuse et dangereuse sur l'esprit de la population;

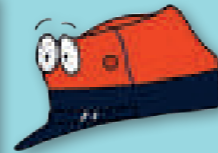
Qu'il résulte des renseignements fournis par M. le Préfet de l'Isère que l'Administration de ce journal a été informée des conséquences fâcheuses que pouvaient exercer sur l'opinion de semblables informations;

Qu'elle n'a tenu aucun compte de ces avertissements et que dans le N° du 10 Septembre 1914, le "Petit Dauphinois" a publié deux articles, "Le Récit d'un témoin" et "Ils ont tîbé sur l'infirmière" qui sont ~~interdites~~ en violation formelle des instructions de M. le Ministre de la Guerre en date du 5 Septembre 1914;

ARRÊTONS :

ART. 1er - La publication et la vente du "Petit Dauphinois" sont interdites pendant quatre jours dans le département de la Savoie, pendant les journées des 11, 12, 13 & 14 Septembre 1914.

ART. 2 - La notification de cette mesure sera faite au Directeur et au Rédacteur-Gérant du "Petit Dauphinois."



Département de la Savoie, Archives départementales, [218R 1].

29. Quel est le statut du territoire de la République française ?
30. Qui exerce alors les fonctions de police et de contrôle en Savoie ?
31. Qu'est-il exactement reproché au Petit Dauphinois ?
32. Ces informations sont-elles de nature militaire ?
33. Quel est donc ici l'objectif des autorités ?
Comment nomme-t-on ce type de pratique ?

Document 17 - « Appel aux femmes et aux enfants de France », déclaration du Président du Conseil, René Viviani : affiche de communication, 6 août 1914.

APPEL

Aux Femmes et aux Enfants de France

La guerre a été déchaînée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la Patrie, vos frères, vos fils et vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi. Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus, la moisson est inachevée, le temps des vendanges est proche.

Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la Nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul, et non leur courage, dérobe au combat. Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine.

Vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service ; ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur, il faut sauvegarder votre subsistance. L'approvisionnement des populations urbaines, et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'indépendance du pays, la civilisation et le droit.

Debout donc, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie ! Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille ! Préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés !

Il n'y a pas, dans ces heures graves, de labeur infime. Tout est grand qui sert le pays.

Debout ! A l'action ! Au labeur !
Vive la République ! Vive la France !

Paris, le 6 août 1914.

Pour le Gouvernement de la République :
Le Président du Conseil des Ministres,
RENE VIVIANI.

Département de la Savoie, Archives départementales, [212R 1].

Document 18 - Le fonctionnement du ravitaillement à Aix-les-Bains :
affiche de communication, 6 août 1914.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

VILLE D'AIX-LES-BAINS

AVIS IMPORTANT

Le Maire d'AIX-LES-BAINS,

Considérant que, dans les circonstances actuelles, il importe, pour ASSURER LE RAVITAILLEMENT DE LA POPULATION, de faire appel à toutes les bonnes volontés,

AVISE

Les personnes non mobilisables aptes à
Conduire les Moulins à Eau,
Conduire les Locomobiles,
Effectuer le travail des Boulangeries
et qui désirent gagner ainsi leur journée de travail, qu'elles doivent venir *se faire inscrire à la Mairie dans le plus bref délai possible.*

Aix-les-Bains, le 6 Août 1914.

Pour le Maire absent :
L'Adjoint faisant fonction,
Verme

N° 13. — Imprimerie des Alpes. — Marie FRODRE (Imprimerie Municipale) Aix-les-Bains
(Travail exécuté en Coopération Patronale et Ouvrière)

Département de la Savoie, Archives départementales, [2]2R 11.

Document 19 - La question de l'inflation à Aix-les-Bains :
affiche de communication, 3 août 1914.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

VILLE d'AIX-LES-BAINS

AVIS

Le Maire d'AIX-LES-BAINS,
Informe MM. les Commerçants en Denrées alimentaires qu'il leur est fait

Défense de **Majorer** de plus de
5 %

le prix des **Marchandises** qu'ils livrent aux **Consommateurs** en prenant pour base les prix effectués avant le **30 Juillet** dernier.

En cas d'infraction aux présentes dispositions, **contravention** leur sera dressée et ils **SERONT TRADUITS, AU BESOIN, EN CORRECTIONNELLE** sans préjudice de la fermeture de leur magasin et de réquisition des marchandises qui sera faite par la Municipalité.

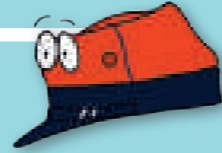
Aix-les-Bains, le 3 Août 1914.

Pour le Maire absent :
L'Adjoint faisant fonction,
TERME

N° 4. — Imprimerie des Alpes. — Marie FRODRE (Imprimerie Municipale) Aix-les-Bains
(Travail exécuté en Coopération Patronale et Ouvrière)

Département de la Savoie, Archives départementales, [2]2R 11.

Document 20 - La place des étrangers dans l'économie locale : télégramme du maire de Motz au préfet de la Savoie, 3 août 1914.



INDICATIONS DE RÉCEPTION.		INDICATIONS DE TRANSMISSION.				
NATURE DU TÉLÉGRAMME ET DESTINATION.	ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
ch -	motz	182	29	3	11.30	
mairie à préfet Chambéry -						
ouvriers étrangers de usine hydroélectrique du fier prennent une attitude menaçante dans ma commune prière envoyer forces pour assurer l'ordre.						

N° 700. — Etat poste, 1881. — Août 1914.

AVIS. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Département de la Savoie, Archives départementales, [221R 1].

34. A partir de ce document et des trois précédents, expliquez les conséquences de la guerre sur l'économie.

Conclusion

D'après ces sources, présentez comment les savoyards ont vécu l'entrée en guerre.

Notes

Notes



Conseil général de la Savoie
Archives départementales
244, quai de la Rize
73000 Chambéry
ad@savoie.fr | www.savoie-archives.fr